



HAL
open science

L'anaphore selon "ledit N" : propriétés et fonctionnement d'une expression anaphorique particulière

Anne Theissen

► **To cite this version:**

Anne Theissen. L'anaphore selon "ledit N" : propriétés et fonctionnement d'une expression anaphorique particulière. *Solia* [sciences cognitives, linguistique et intelligence artificielle / revue de linguistique], 2007, 22, pp.187-201. hal-03045324

HAL Id: hal-03045324

<https://hal.science/hal-03045324>

Submitted on 7 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Theissen, A., 2007, L'anaphore selon *ledit N* : propriétés et fonctionnement d'une expression anaphorique particulière, *Scolia*, 22, 187-201.

**L'ANAPHORE SELON LEDIT N :
PROPRIÉTÉS ET FONCTIONNEMENT D'UNE EXPRESSION
ANAPHORIQUE PARTICULIÈRE**

Anne THEISSEN*

*Université Marc Bloch, Strasbourg 2,
EA 1339 LiLPa – Scolia*

***Abstract-** The aim of this article is to point out the function of a specific French anaphor at which linguists have not paid much attention: *ledit N*. We will first try to describe its properties and then, we will explain its characteristics based on its sense. By this way, the originality of the expression will appear not only in its properties but also in its functions.*

***Résumé-** Cet article a pour objectif d'éclairer le fonctionnement, en français contemporain, d'une anaphore peu étudiée: l'anaphore en *ledit N*. Nous essayerons tout d'abord de décrire les propriétés de cette forme anaphorique pour ensuite expliquer, en tenant compte du sens de *ledit*, les traits mis en relief. Chemin faisant, nous verrons que *ledit N* s'avère être, aussi bien dans ses propriétés que dans son fonctionnement, une expression anaphorique plus originale qu'il n'y paraît.*

Cet article vise à mettre en lumière quelques aspects nouveaux du fonctionnement de l'expression anaphorique *ledit N* en français contemporain. Par rapport aux expressions anaphoriques standard du type *le N* ou *ce N*, *ledit N*, qu'illustrent les exemples (1) et (2), apparaît comme le parent pauvre de la littérature sur les anaphores :

- 1) *Et voici à peu près le dialogue échangé (traduction libre et concentrée):*
 - *Montre-moi ton permis, Monsieur.*
 - *Voilà!*

* Un grand merci à Ignace.

(Ici nous combinons nos efforts pour éclairer *ledit permis* à la flamme d'une allumette.)

– C'est bien, je vais t'accompagner. (P. Loti, *La Mort de Phil*¹, 1909: 1337)¹

- 2) (...) devrait être pour moi l'année du refus de jouer, l'année où chaque soir je me demande à quel usage j'ai mis *mon esprit*. Ce sentiment croissant de responsabilité vis-à-vis *dudit esprit* doit faire plus que m'instruire, doit passer dans les actes. (C. Du Bos, *Journal*: t. 2 (1924-1925): 239)

Souvent considéré intuitivement comme archaïque en français contemporain, il a surtout fait l'objet d'études diachroniques (cf. C. Guillot, 2003 ; A. De Wolf, 2003 ; J. Mortelmans, 2005 et 2006)². Les rares études concernant le français moderne (cf. S. Whittaker, 2003a et b ; E. Lavric 2002) ont essentiellement mis en avant sa prédilection d'emploi dans les textes juridico-administratifs et ses effets discursifs (cf. style ironique, intention ludique, parodie des textes juridico-administratifs) lorsqu'il se trouve employé dans les textes narratifs.

Notre objectif sera un peu différent. Nous plaçant en amont de ces études, nous essayerons tout d'abord de décrire les propriétés de cette forme anaphorique pour ensuite expliquer, en tenant compte du sens de *ledit*, les traits mis en relief. Chemin faisant, nous verrons que l'anaphore *ledit N* s'avère être, aussi bien dans ses propriétés que dans son fonctionnement, une expression anaphorique plus originale qu'il n'y paraît.

1. LES PROPRIÉTÉS DE *LEDIT N* EN TANT QU'ANAPHORE

1.1. *Ledit N*: une expression intrinsèquement anaphorique et une anaphore textuelle

Ledit N est une expression tout à fait particulière du point de vue anaphorique si l'on considère les anaphores standard. Pour s'en convaincre, rappelons d'abord deux points essentiels concernant les expressions anaphoriques standard :

- i) La plupart des expressions anaphoriques ne sont pas intrinsèquement anaphoriques. Elles présentent seulement des emplois

1 Les exemples cités sont tirés de la base textuelle FRANTEXT.

2 Ces travaux se sont intéressés, dans une perspective historique, à l'émergence, l'évolution ou encore à la grammaticalisation de ce déterminant anaphorique.

anaphoriques et connaissent ainsi, comme les déterminants défini et démonstratif *le* et *ce* également, des emplois déictiques.

- ii) La conception mémorielle de l'anaphore, parce qu'elle ne fait plus du texte l'élément explicatif essentiel du fonctionnement anaphorique³, mais donne la priorité à la mémoire⁴, distingue deux sources d'alimentation du modèle discursif ou mémoriel. L'entité reprise par l'expression anaphorique peut en effet avoir été introduite dans le modèle discursif soit par une mention antérieure dans le texte, soit par sa position dans/ son appartenance à la situation extralinguistique immédiate.

Or l'expression anaphorique *ledit N* se révèle particulière aussi bien en ce qui concerne i) que ii).

Concernant i), *ledit N* se distingue par son caractère intrinsèquement anaphorique. L'expression *ledit N* ne connaît pas d'autres emplois qu'anaphoriques. Elle ne peut en effet introduire un référent totalement nouveau dans le discours. Chaque occurrence de *ledit N* implique la mention antérieure du référent qu'elle désigne et donc oblige à chercher cet antécédent. Ce fonctionnement exclusivement et/ou intrinsèquement anaphorique⁵ différencie ainsi la forme *ledit N* des formes *le N* ou *ce N*, qui peuvent, elles, connaître des emplois autonomes ou déictiques (cf. E. Lavric, 2002; S. Whittaker, 2003a)⁶. Cette première caractéristique en appelle une seconde. Un grand nombre d'expressions relevées comme anaphoriques⁷, on le sait, présentent également l'emploi cataphorique⁸, c'est-à-dire celui où

3 Les expressions anaphoriques dans la description mémorielle « identifient leur objet non par rapport à un autre segment du même texte, mais par rapport à une représentation » (D. Apothéloz, 1995: 310).

4 Cf. pour s'en convaincre le pronom *il* qui peut aussi bien être employé textuellement que pour reprendre une entité saillante dans la situation.

5 Cette propriété ne semble pas nouvelle, puisque C. Guillot (2003: 376) oppose, pour la période médiévale, *ledict* à *cestui*, la première forme étant toujours anaphorique alors que la seconde connaît des emplois anaphoriques mais aussi des emplois déictiques.

6 Cf. S. Whittaker (2003a: 445): « on ne peut désigner un objet qui fait partie du décor dans la situation d'énonciation et qui n'a pas été mentionné préalablement en employant les formes *l'objet en question* ou *ledit objet* ».

7 Cf. le pronom personnel, les SN en *le N* ou *ce N*.

8 Pour une description de cet emploi, voir J. Lyons (1980), K. Kesik (1989), G. Kleiber (2003).

elles précèdent la source (qui équivaut dans nos exemples au segment textuel en gras) :

- 3) *Moi, je ne crains point, et je te révélerai le mystère de péché: comme la créature sainte s'attache à dieu comme à sa fin, c'est ainsi que Satan en jouit comme de sa cause.* (P. Claudel, *Le Repos du septième jour*, 1901 : 837)
- 4) *Il convient ici comme en toute circonstance, de se tenir à ce principe: que si la vérité toute nue paraît sur le moment moins grande, moins noble ou moins intéressante que l'ornement imaginaire qu'on lui pourrait donner, la faute en est (...)* (M. Maeterlinck, *La Vie des abeilles*, 1901 : 115)

En ceci aussi, *ledit N* est différent de *le N* et *ce N*, puisque (cf. E. Lavric et S. Whittaker⁹) il ne connaît pas les emplois cataphoriques comme le montre l'impossibilité d'inverser l'anaphore de (5) en cataphore :

- 5) *Sur la demande du créancier poursuivant, le tribunal de commerce ordonne qu'à défaut de paiement dans le délai imparti au débiteur, la vente du fonds a lieu à la requête dudit créancier, après l'accomplissement des formalités prescrites par l'article L. 143-6.* (Code de commerce, cité par S. Whittaker, 2003b : 161)
- 5') ? *Sur la demande dudit créancier poursuivant, le tribunal de commerce ordonne qu'à défaut de paiement dans le délai imparti au débiteur, la vente du fonds a lieu à la requête du créancier, après l'accomplissement des formalités prescrites par l'article L. 143-6.*

Considérons à présent le point (ii). On l'a rappelé plus haut, l'alimentation de la mémoire discursive se réalise soit par le cotexte, soit par la situation. Or, l'originalité de *ledit N* tient au fait qu'il s'agit d'une *anaphore textuelle*. En effet, phénomène remarquable, pour que l'anaphore en *ledit N* puisse se réaliser il ne suffit pas que le référent soit présent dans la mémoire ou le modèle discursif en cours, mais il doit avoir été introduit par le biais du texte. Autrement dit, pour pouvoir être repris par *ledit N* le référent doit être *mis* dans cette mémoire sous couvert du *dit*. L'expression *ledit N* oblige ainsi à chercher, dans la mémoire ou le modèle discursif en cours, une entité dont la source est dans le texte, c'est-à-dire un référent qui a été effectivement *dit* (*écrit*). En ce sens, nous nous opposons à S. Whittaker (2003b : 164) qui

⁹ Le caractère intrinsèquement anaphorique associé à son impossible emploi cataphorique explique que S. Whittaker (2003a : 160) parle d'une expression *strictement* ou *purement* anaphorique.

différencie le *N* et *ledit N* comme suit : « la description définie véhicule l'instruction de chercher le référent dans la mémoire discursive, *ledit N* signale au lecteur que cette recherche doit être limitée au contexte linguistique »¹⁰. Il nous semble en effet qu'il n'y a pas lieu d'abandonner le modèle mémoriel – c'est bien dans la mémoire qu'on va quérir le référent de *ledit N* – simplement sa présence doit avoir pour origine le texte pour que l'anaphore strictement textuelle engagée par *ledit N* puisse se réaliser. Pour le formuler autrement, *ledit N* oblige à chercher, dans la mémoire discursive, un référent qui a été dit *N* ou qui a été introduit dans le modèle discursif par une mention effective dans le texte.

On comprend alors pourquoi dans la situation où Louise montre à Marie son vélo, elle peut lui dire *Prends ce vélo / le vélo* et non ? *Prends ledit vélo*. Le référent n'ayant pas été verbalement évoqué, c'est-à-dire mis, dans la mémoire discursive, *via* le texte, l'anaphore en *ledit N* ne peut se réaliser.

Plus généralement, on s'explique ainsi l'incapacité de *ledit N* à donner lieu, à la manière du défini ou du démonstratif, à des emplois déictiques ou à des emplois où le référent est saillant sans avoir été évoqué dans le discours : l'alimentation textuelle de la mémoire faisant défaut.

Reste évidemment à comprendre pourquoi il en va ainsi. Nous répondrons à cette question ci-dessous lorsque nous analyserons de façon plus précise l'influence de *dit* dans la forme *ledit*. Pour le moment il nous faut encore mentionner deux autres aspects relatifs à l'expression anaphorique *ledit N*.

1.2. *Ledit N* : une anaphore coréférentielle fidèle

Une autre particularité anaphorique de *ledit N* réside dans son incapacité à établir une anaphore indirecte. Il est en effet toujours coréférentiel à l'expression antécédente et ne peut, comme l'ont

10 L'importance du texte est aussi soulignée par E. Lavric (2002), puisqu'elle inclut *ledit N* dans une classe d'expressions qu'elle nomme *les phoriques textuels* et qui englobe « des déterminants et locutions spécialisés dans les relations référentielles qui s'établissent à l'intérieur du texte » (E. Lavric, 2002: 153). Mais l'objectif de Lavric étant de proposer un tableau panoramique de cette classe de déterminants un peu *spéciale*, elle ne développe pas plus avant la nature des relations référentielles.

noté E. Lavric et S. Whittaker, installer, par exemple, une anaphore associative (cf. *Nous arrivâmes au village. L'église...*).

Un autre aspect, signalé également par Lavric et Whittaker, consiste dans la *fidélité*¹¹ de l'anaphore qu'il accomplit, puisque dans la très grande majorité des cas, *ledit N* reprend fidèlement le nom de l'expression antécédente¹². E. Lavric (2002: 157) parle ainsi

- *d'anaphore identique* pour des cas comme (6) où le nom est repris tel quel dans l'expression de reprise:

6) *La reconnaissance immédiate du produit sera obtenue par une répétition intensive des qualités dudit produit... qualités que nous pouvons définir comme suit:*

A: *imputabilité*

B: *solidité*

C: *autres qualités* (Gosciny/ Uderzo: *Obélix et Compagnie*, Paris e.a 1978: 32 cité par E. Lavric, 2002: 157)

- de *reprise identique hyperonymique* dans des exemples comme (7) et (8) où le SN de reprise est décrit comme un «hyperonyme sémantique de l'antécédent» (E. Lavric, 2002: 158) parce que le substantif de l'expression source se retrouve repris sans les éléments épithètes ou compléments qui l'accompagnent dans l'expression source:

7) *... le formulaire U34 (...)*

(On vous remboursera la taxe sur le chiffre d'affaires au moment du passage de la frontière, à condition que ledit formulaire porte le visa de l'...AMTC (cité par E. Lavric, 2002: 157)

8) *Cet ouvrage composé de 10 articles présente un travail collectif mené au sein du laboratoire ELSAP (Etude de la Signification à travers l'Ambiguïté et la Paraphrase, URA 1234 du CNRS). Il n'est donc pas étonnant qu'il soit consacré au problème des circonstants, eu égard à la thématique générale dudit laboratoire. (Revue de linguistique romane 60 (1986) 237-238: 185, cité par E. Lavric, 2002: 157)*

Mais, même s'ils sont très rares, il existe toutefois des sites de reprises infidèles, c'est-à-dire des sites où le N antécédent n'apparaît pas dans l'expression anaphorique *ledit N*. Ce changement lexical semble avoir

11 C'est à C. Blanche-Benveniste et A. Chervel (1966) qu'on doit la dénomination *anaphore fidèle*.

12 S. Whittaker (2003b: 161) note que la reprise est fidèle dans plus de 95% de son corpus.

pour particularité de se réaliser dans le cadre restreint des relations lexicales d'hypo-hyperonymie comme en (9) et de synonymie comme en (10):

- 9) (...) *pourquoi de visu?*
Irma, traduisant.
– *le latin fait pièce officielle.*
La Folle.
– *va pour de visu..., des sources de pétrole dont le tampon d'ouate ci-inclus, imbibé dudit liquide, vous permettra de juger la qualité...* (J. Giraudoux, *La Folle de Chaillot*, 1944: 90)
- 10) (...) *des dépenses ordinaires des trois dernières années par arrêté des ministres de l'intérieur, des finances et des affaires économiques, de la santé publique et de la population, le surplus étant défalqué des éléments constitutifs du prix de journée de l'exercice suivant, soit que ledit excédent soit entièrement défalqué de ces éléments.* (*La Réforme hospitalière: les hôpitaux de droit commun, les centres hospitaliers et universitaires*, 1959: 20)

Il faut donc expliquer pourquoi, à la différence de *le N* ou *ce N*, *ledit N* privilégie fortement le maintien du matériau introducteur, c'est-à-dire la fidélité dénominative. E. Lavric (2002: 159) propose une réponse en reliant cette fidélité nominale au type de texte ou aux effets stylistiques attachés à cette forme de reprise: «la répétition identique, le signal métacommunicatif¹³, le souci de précision dont ils (les phoriques textuels) témoignent, tout ceci est caractéristique d'un certain style qui ne peut ni être littéraire, ni le style familier. (Les exemples) appartiennent soit au style juridico-administratif, soit au style scientifique, soit à une parodie des deux styles¹⁴». Nous essaierons ci-dessous de montrer, *via* l'influence du modificateur

13 Le signal métacommunicatif correspond au fait que «Le locuteur qui emploie un phorique textuel signale par là qu'il est conscient de la répétition, ce qui transforme celle-ci d'une erreur involontaire en un procédé voulu et assumé» (E. Lavric, 2002: 159).

14 E. Lavric et S. Whittaker insistent en effet sur l'effet ludique, *via* le jeu sur le *dire*, attaché à cette reprise dans les textes narratifs contemporains: (...) *il ne put se rendre compte à temps de l'occurrence, sur la route, d'un facteur dont le surgissement, s'il en avait eu la perception dans le temps voulu, n'eût pas entraîné chez lui l'absence du réflexe suffisant à l'éviter, mais il n'y voyait plus et il écrasa ledit facteur, en l'espèce une chèvre.* (B. Vian, *Les Fourmis*, 1949: 166)

dit, que cette fidélité nominale, si elle implique des effets stylistiques particuliers, s'explique avant tout par le mode opératoire anaphorique particulier de *ledit N*.

2. EXPLICATIONS DES TRAITS ANAPHORIQUES DE *LEDIT N*

2. 1. *Ledit N*: l'influence de l'article défini *le* et du verbe *dire*

La forme *ledit N*, même s'il y a accord et donc variation en genre et nombre, (cf. *ladite, lesdites*), on le sait bien, est une forme grammaticalisée¹⁵. On n'a donc plus vraiment affaire à deux morphèmes distincts, le défini et le participe du verbe *dire*, mais à une seule unité comme le montrent la soudure graphique¹⁶ et l'impossibilité d'ajouter un modificateur à ce déterminant. Le sens de *ledit* n'est ainsi plus totalement le sens résultant de la composition / combinaison du sens de ses constituants. Toutefois, si le sens de l'un et l'autre de ses constituants se trouve atténué et, s'il ne faut pas disjoindre le défini du verbe *dire* pour étudier le sens et le fonctionnement de *ledit*, chacun de ses constituants continue d'exercer des contraintes sur l'emploi de ce déterminant.

La survivance de l'article défini dans cette forme se manifeste d'une double façon. La première – un peu triviale à souligner – est d'ordre morphologique: la variation formelle de *ledit* (*lesdits, ladite*) est similaire à celle de l'article défini. La seconde réside dans le trait de présupposition existentielle d'unicité lié au et imposé par le fonctionnement référentiel du défini¹⁷. On s'aperçoit en effet que

15 Voir A. De Wolf (2003), C. Guillot (2003) et J. Mortelmans (2005).

16 C'est en effet la forme agglutinée qu'on trouve en très grande majorité en français contemporain. Tel n'a pas toujours été le cas, puisque Mortelmans (2005) note que dans les *Chroniques* de Froissart (rédigées entre 1399 et 1405) *le dit* est encore un déterminant non agglutiné alors que dans les *Mémoires* de Commines (rédigées avant 1524) on le trouve sous sa forme agglutinée. Et l'auteur de signaler que la forme non agglutinée tend plutôt, dans ses emplois et sa valeur, vers les démonstratifs alors que la forme agglutinée, très fréquente, entre presque en concurrence avec le défini.

17 On se rappelle en effet qu'une des thèses les plus fréquemment avancées pour l'article défini est celle d'une présupposition (ou implication) existentielle d'unicité. Même si, comme le note M. Charolles (1994), toutes les recherches ayant trait au fonctionnement référentiel ne s'accordent pas sur les modalités fonctionnelles de cette unicité, la plupart des théories y voient pourtant un fait indiscutable: «L'usage du défini indique en effet qu'il existe "un ensemble partagé" (J. Hawkins, 1978)

le N (ou les N pour *lesdits N*) doit être le seul N (ou les seuls N) à être mentionné(s) N dans l'univers de discours comme le montre l'impossibilité d'une reprise par *ledit bouton* quand il y a deux boutons, soit deux éléments N mentionnés dans le cotexte comme l'illustre (11') (version remaniée de (11))¹⁸:

11') *Tu appuies sur le bouton de gauche et si je t'indique le bouton de droite, tu regardes si ?ledit bouton clignote.*

11) *Tu appuies sur ce bouton. (Il donne un coup du plat de la main sur ledit bouton; aussitôt, dans le globe de la machine, on voit vaciller des rayons lumineux.) (...) (G. Feydeau, La Dame de chez Maxim, 1914: 22)*

D'un autre côté, il y a – et c'est évidemment ce qui nous intéresse – la trace du verbe *dire*¹⁹. La présence de *dit* au côté du défini impose, *via* le sens du verbe *dire*, la nécessité du *dit*: le substantif repris doit en effet déjà avoir été mentionné pour pouvoir, en quelque sorte, être repris ou *redit* par la forme *ledit N*²⁰.

Cette contrainte nous permet d'expliquer les quatre propriétés de *ledit N* mises en avant ci-dessus:

1) le trait textuel de cette anaphore,

ou "pragmatiquement pertinent" (J. Hawkins, 1991) ou "relationnel" (M. Galmiche, 1989), ou encore "un domaine d'interprétation" (F. Corblin, 1987) ou "des circonstances d'évaluation" (G. Kleiber, 1986, 1991) à l'intérieur duquel ou desquelles on puisse établir qu'il n'y a qu'une seule entité ou un seul ensemble d'entités (cf. les N), satisfaisant au trait "être N" » (M. Charolles, 1994: 177).

18 En ce sens, nous allons plus loin que J. Mortelmans (2005: 475) qui signale, pour le début du 16^e siècle, que *ledit* – plus proche du défini que des démonstratifs – pourrait même être considéré comme un marqueur d'unicité.

19 Il paraît inutile ici de discuter de la position antéposée de *dit* par rapport au substantif, même s'il reste sans doute là quelque chose de l'adjectif antéposé. Signalons simplement que l'antéposition, position plus faible que la postposition, favorise plutôt le fonctionnement anaphorique (cf. E. Reiner, 1968; M. Wilmet, 1993; H. Nølke, 1996).

20 On peut ajouter ici l'hypothèse de J. Rasmussen (1958: 33-34) rappelée par A. De Wolf (2003: 344) comme suit: « les auteurs des textes en langue vulgaire suivraient l'usage latin de renvoyer à un mot déjà mentionné par le participe passé *dictus* ou d'autres formes comme *praesens*, *praefatus*, *supranominatus*, *memoratus* ». Voir aussi le Dictionnaire du moyen français de Larousse où *ledit*, défini comme un *adjectif démonstratif agglutiné* du verbe *dire*, signifie le *déjà nommé*.

- 2) le caractère coréférentiel de cette anaphore,
- 3) la « fidélité » nominale de cette anaphore,
- 4) l'impossibilité d'un emploi cataphorique.

Le trait textuel de cette anaphore (1), c'est-à-dire la nécessité de l'alimentation textuelle du modèle discursif, se trouve en effet expliquée de façon tout à fait transparente : la présence de *dit* nécessite la mention du N dans le cotexte.

On comprend alors tout naturellement pourquoi cette anaphore est toujours coréférentielle (2) : la présence de *dit* entraînant automatiquement la (co)référence au niveau du *dit* oblige nécessairement à retrouver le référent déjà mentionné sous la forme du N déjà dit.

Ce qui explique évidemment la troisième propriété, c'est-à-dire la forte prédilection pour la fidélité nominale. Comme la forme *ledit N* engage à chercher le référent sous sa forme N dans la mémoire discursive, il n'est pas seulement repris, il est en quelque sorte (*re*)dit : on pourrait parler ici d'*anaphore dénominative*²¹. Il existe toutefois – on l'a signalé – des cas très rares, où il y a, *via* le cadre restreint des relations lexicales, changement lexical. La rareté de ces cas, on vient de le voir, s'explique par le fait que *ledit N* impliquant la recherche du référent par le truchement du N antécédent, la fidélité fait partie du mode opératoire de cette anaphore. Mais on peut comprendre également – même si le point reste à vérifier – que le changement de substantif, le cas échéant, se limite au cadre restreint des relations lexicales. Ces relations étant stables et encodées dans le lexique, elles présentent un double avantage. Le premier tient au fait que le changement de N s'appuyant sur une relation normalement connue du locuteur garantit la reconnaissance du N antécédent sans un effort interprétatif trop coûteux pour le locuteur : *ledit N* oblige à chercher, par le biais d'une relation encodée dans le discours, un N qui même s'il n'a pas été dit N aurait pu l'être. Le second réside dans la neutralité attachée à la relation lexicale. La relation entre les deux N étant inscrite

21 Et cette fidélité dénominative pourrait même être plus prégnante que la coréférence si l'on considère la difficulté d'un emploi anaphorique résomptif pour *ledit N* (cf. S. Whittaker). L'anaphore résomptive, on le sait, même si elle change le statut du référent source (cf. le passage du statut de prédication à un statut nominal, par exemple) est une anaphore coréférentielle. De sorte que la coréférence constatée semble contrainte par la prédilection très forte de la fidélité au N initial manifestée par cette forme anaphorique.

dans la langue, le locuteur n'est nullement responsable du lien entre ces deux substantifs²². Et le caractère fidèle de cette anaphore, c'est-à-dire, la répétition du N antécédent, peut également être considéré comme une sorte de mise en avant du N employé dans l'expression source.

Enfin 4), on comprend le pourquoi de l'impossibilité d'un emploi cataphorique: la cataphore étant en attente du dire ne peut accueillir *ledit*, puisqu'il suppose le contraire, c'est-à-dire le déjà dit.

Une cinquième propriété découle de notre explication du point 3). La mise en avant du N, *via* la fidélité au N, équivaut aussi à une façon pour le locuteur de dégager sa responsabilité. En reprenant le référent par *ledit N*, le locuteur met l'accent sur la manière dont est nommé le référent. Ce faisant, il peut se retrancher derrière le *dit* et, dégager ainsi sa responsabilité dans la manière de reprendre le référent. Cette forme de reprise peut alors s'accompagner d'une sorte de distanciation du locuteur par rapport à son dire²³.

Toutes ces propriétés en même temps qu'elles spécifient le fonctionnement de *ledit N* distinguent, on l'aura compris, cette forme de reprise des expressions *le N* et *ce N*. Il est toutefois encore possible de préciser les choses, comme on va le voir tout de suite.

2.2. *Le dit N*: une reprise au niveau du dire

On le sait, lorsqu'on lit ou lorsqu'on entend un texte, la trace du dire subsiste un instant dans la mémoire courte. De sorte qu'on a, à la fois, le référent introduit et la forme qui l'a introduit. Or *ledit N* oblige, on l'a vu, à chercher dans la mémoire le référent *via* sa dénomination. On cherche donc plus le référent par le truchement de sa forme N que par le biais de sa valeur conceptuelle. D'où l'hypothèse qu'il n'est pas repris dans l'espace événementiel lié à la situation de narration qui l'intègre, mais qu'il se trouve repris dans un espace plus restreint,

22 Reste à se rappeler que choisir un lexème, c'est choisir une façon de (re)présenter le référent...

23 Cette neutralité associée à la fidélité nominale contribue aussi à expliquer le choix de cette expression anaphorique dans les textes spécialisés, puisqu'il faut y éviter controverse et interprétation équivoque.

24 Nous nous rapprochons ici de la référence *mentionnelle* de F. Corblin, c'est-à-dire des cas où «une expression *Ej* prend pour référent un objet du monde *O*, qu'elle repère uniquement grâce aux propriétés de l'entité discursive *Ei* qui a mentionné *O* dans le discours» (F. Corblin, 1998: 35).

celui du dire ou de ce qui a été mentionné dans le cotexte²⁴. Trois conséquences à cela :

- a) une différence de saisie référentielle entre *le N* et *ledit N* même si le N est fidèle :
 - avec *le N*, le référent est saisi comme étant le x qui vérifie la propriété d'être le tel-et-tel dans le monde décrit dans le cotexte²⁵,
 - avec *ledit N*, le référent, saisi dans l'espace du dire, est considéré comme celui qui a été dit N dans le cotexte antérieur ;
- b) une différence de saisie référentielle entre *ledit N* et *ce N* :
 - avec *ce N*, il y a classification ou (re)classification du référent²⁶ avec une empreinte subjective possible du locuteur,
 - avec *ledit N*, c'est plutôt le contraire : le référent (re)présenté comme N est fortement maintenu dans la catégorie N dite et la responsabilité du locuteur se trouve par là-même déchargée : le locuteur ne fait que *redire* ce qui a déjà été dit (cf. le point 5) en II.1.) ;
- c) le maintien de la saillance initiale.

L'espace du dire – si on accepte son existence – équivaut à l'ensemble des lexèmes employés et présents dans le modèle discursif.

F. Corblin illustre ce fonctionnement par *le premier* dans *Pierre veut lutter avec Jean*. *Le premier l'emportera nécessairement sur le second* où le premier désigne un individu humain et non une expression linguistique, tout en renvoyant à l'espace discursif du texte. Une différence de taille existe toutefois entre les *mentionnels* de F. Corblin et *ledit N* : les mentionnels sont des GN sans nom ou des GN dont la tête nominale n'a pas capacité à identifier un type particulier d'entité. Ce qui n'est pas le cas pour *ledit N*, puisque le nom comme nous l'avons montré, est l'élément central de la recherche du référent.

25 En effet, comme le signale G. Kleiber (1991 : 302-303), à propos de l'exemple *Un avion s'est écrasé hier à New-York. L'avion venait de Miami*, « *L'avion* ne reprend pas vraiment la seule occurrence de *Un avion*, mais s'appuie au contraire sur toute la phrase antérieure comprenant cette occurrence. La circonstance d'évaluation nécessaire à la vérité de la description définie est fournie par le prédicat *s'est écrasé hier à New-York*. Le référent se trouve saisi indirectement comme étant le x qui vérifie la propriété d'être le "tel-et-tel" dans le monde où il est vrai qu'il s'est écrasé hier ».

26 Il est en effet plus ou moins admis aujourd'hui que le fonctionnement référentiel du démonstratif *ce* s'apparente à un mécanisme de classification ou de reclassification si l'entité est déjà rangée dans une classe nominale (cf. F. Corblin, 1987 ; G. Kleiber, 1988).

Les référents ne sont donc pas, au niveau de cet espace du dire, affectés d'une saillance particulière: il s'agit simplement de l'ensemble des vocables utilisés. Or, si on accepte que la reprise par *ledit N* se fonde sur cet espace, cette reprise présente une double particularité tout à fait étonnante: i) elle ne touche pas le référent-antécédent au niveau de la saillance acquise par sa participation événementielle, puisqu'il il n'y a pas, comme on vient de le voir, d'affectation saillancielle particulière dans l'espace du dire et ii) – qui n'est que la conséquence de i) – elle reprend le référent à son niveau de saillance initial. La forme *ledit N* a donc pour originalité de préserver ou de conserver la saillance acquise par le référent avant sa reprise.

CONCLUSION

Il ne s'agit évidemment pas pour nous de conclure. Les propriétés et le fonctionnement de la forme anaphorique *ledit N* mis en relief dans ce travail invitent clairement et même nécessairement à l'étude des situations d'occurrences de ce déterminant. Il convient en effet de vérifier si et comment le mode opératoire de cette forme permet d'expliquer les emplois – même s'ils sont moins fréquents de nos jours – de cette expression anaphorique avec comme objectif final de mettre en avant, comme le dit E. Lavric (2002: 153), «la fonction malgré tout spécifique, la raison d'être de ce qui à première vue paraît inutile», voire archaïque.

Il nous semble néanmoins avoir atteint le but que nous nous sommes fixé. Nous avons en effet montré, *via* notamment l'influence du modificateur *dit*, que l'expression intrinsèquement anaphorique *ledit N* possède des propriétés de reprise originales et, partant, qu'elle se distingue des formes anaphoriques plus courantes *le N* et *ce N*. Reste évidemment, comme on l'a souligné, à aller sur le terrain de l'emploi pour voir si la procédure référentielle particulière engagée par *ledit N* peut être, dans certains cas, un atout suffisant pour lui donner l'avantage face aux emplois anaphoriques plus standard des formes *le N* et *ce N*.

BIBLIOGRAPHIE

- APOTHÉLOZ D. (1995), *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Droz.
- BLANCHE-BENVENISTE C. & CHERVEL A. (1966), Recherche sur le syntagme substantif, *Cahiers de lexicologie* IX, 2, 3-37.
- CHAROLLES M. (1994), Quand et comment sont résolus les NP définis notamment anaphoriques?, in Schnedecker C., Charolles M.,

- Kleiber G. & David J. (éds) *L'Anaphore associative (Aspects linguistiques, psychologiques et automatiques)*, Paris, Klincksieck, 175-207.
- CORBLIN F. (1983), Défini et démonstratif dans la reprise immédiate, *Le Français Moderne* 51, 2, 118-134.
- CORBLIN F. (1987), *Indéfini, défini et démonstratif*, Genève, Droz.
- CORBLIN F. (1998), *Celui-ci* anaphorique: un mentionnel, *Langue française* 120, 33-43.
- DE WOLF A. (2003), Un nouveau déterminant: le déterminant anaphorique *-dit* en français médiéval, *Verbum*, XXV, 3, 335-351.
- GUILLOT C. (2003), Grammaticalisation et système de la référence: *celui, icelui, cest, cestui* et *ledit* dans un texte du début du XV^e siècle, *Verbum* XXV, 3, 370-379.
- KESIK K. (1989), *La Cataphore*, Paris, PUF.
- KLEIBER G. (1988), Sur l'anaphore démonstrative, in Maurand G. (éd.), *Nouvelles recherches en grammaire (Actes du colloque d'Albi)*, Toulouse, Université de Toulouse-le Mirail, 51-74.
- KLEIBER G. (1991), Sur les emplois anaphoriques et situationnels de l'article défini et de l'adjectif démonstratif, in Kremer D. (éd.), *Actes du XVIII^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, tome II: *Linguistique théorique et synchronique*, Tübingen, Niemeyer, 294-307.
- KLEIBER G. (1994), *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- KLEIBER G. (2003), Dimensions de l'anticipation en linguistique, *Scolia* 17, 55-68.
- LAVRIC E. (2002), Locutions déterminatives phoriques textuelles: *ce dernier, ce même, ledit, lequel, le... en question, le ... suivant* (et leurs équivalents espagnols et allemands), in Kesik M. (éd.), *Référence discursive dans les langues romanes et slaves*, Lublin, Wydawnictwo Uniwersytetu Marii Curie-Skłodowskiej Lublin, 154-175.
- LYONS J. (1980), *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse.
- MORTELMANS J. (2005), *Ledit*: de déterminant anaphorique à marqueur de définitude, *Verbum* XXV, 3, 469-479.
- MORTELMANS J. (2006), Les reprises nominales dans la prose en moyen français: cohérence référentielle et traces d'oralité, in Calas F. (éd.), *Cohérence et discours*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 241-250.
- NØLKE H. (1996), Où placer l'adjectif épithète? Focalisation et modularité, *Langue française* 111: 38-58.

L'anaphore selon *ledit N*

- RASMUSSEN J. (1958), *La Prose narrative française du XV^e siècle. Etude esthétique et stylistique*, Copenhague, Munksgaard.
- REINER E. (1968), *La Place de l'adjectif épithète en français. Théories traditionnelles et essai de solution*, Vienne/ Stuttgart, Wilhelm Braumüller.
- WHITTAKER S. (2003a), Etude contrastive des expressions anaphoriques *ledit N* et *le N en question*, *Revue de linguistique Romane* 267-268, 445-462.
- WHITTAKER S. (2003b), Pour une description textuelle et discursive de l'expression anaphorique *ledit N*, *Journal of French Language Studies* 13, 2, 159-176.
- WILMET M. (1993), Sur l'antéposition et la postposition de l'épithète qualificative en français, apologie linguistique, *Revue de linguistique romane* 57, 5-25.